

Tignes

GAMME MOUNTAINS



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE

Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67

E-mail France : commercial@designparquet.fr

E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.

Date de mise à jour : Août 2026.

FICHE TECHNIQUE - TIGNES

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : CA=CAMPAGNE

Choix CA : Noeuds sans limite de dimension et de nombre, bouchés, partiellement ouverts, les piqûres de vers sont limitées. Les noeuds ouverts et traversants sont acceptés. La discoloration, les gerces et les fentes sont acceptées. Les fentes sont limitées en bout de lame. L'aubier sain est toléré sans limite.

Support : Loft : support latté bois.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Vernis incolore, bouchage résine marron.

Effet matière : Structuré, traces de sciage et raboté main.

Assemblage : Clic.

SUPPORT	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PARÉMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT	15 x 220	2200*	3,5 mm	4	0,10 m ²

*32% de la surface en lames de longueurs inférieures à la dimension indiquée.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraichissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
LOFT	15	220	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose. Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraichissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

CONSEILS DE POSE

S'assurer de la conformité du support selon les DTU 51.11 et DTU 51.2.

- Il est fortement recommandé d'utiliser une cale à frapper.
- Positionner la lame à un angle de 30° par rapport à la lame adjacente.
- Utiliser un maillet et une cale pour frapper la lame inclinée à 30°.
- La lame s'emboîtera progressivement avec la lame adjacente.
- Répéter cette opération pour chaque lame.

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11
- Collée selon NF DTU 51-2.

ENTRETIEN PARQUET VERNI

Après la pose et pour l'entretien, utilisez le **rénovateur mat** (R+) (métallisant), une à deux fois par an, voir plus si nécessaire. Il s'applique pur avec un balai microfibre en une ou deux couches. Bien suivre le mode d'emploi. Pour l'entretien régulier, utilisez le **nettoyant** (L+) pour parquets vernis de Design Parquet.

Pour les tâches difficiles ou pour éliminer les anciennes couches de métallisant, pensez au Nettoyant Suractivé Blanchon.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (suivant NF EN 14342)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est renouvelable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT	15	31	U3 P3 E1 C0

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.